



## **Règlement d'ordre intérieur**

Dernière mise à jour : août 2013

Aux élèves et aux parents de Spheria

Petit règlement d'ordre intérieur ... ou une ligne de conduite qui nous permettra de partager cet art dans les meilleures conditions.

- **L'admission aux cours :**

L'élève ne sera pas admis au cours s'il n'est pas en ordre de paiement de cotisation.

Il y a 2 périodes de paiement.

Dans le cas de paiement par cours, veuillez régler la somme avant que la leçon ne commence.

- **Tenue aux cours:**

- Quel que soit le cours choisi, une tenue adéquate est indispensable.

- Pas de chaussures venant de l'extérieur dans les studios. Les chaussons arrivent dans le sac et sont mis aux pieds dans la salle ou le vestiaire.

- Les gsm restent silencieux pendant les cours.

- Pas de chewing-gum, pas de bijoux et les cheveux sont soigneusement attachés.

- On quitte le studio de danse avec l'accord du professeur, même pour boire ou aller aux toilettes, afin de respecter son travail et de ne pas perturber le cours.

- Les élèves se changent dans les vestiaires prévus à cet effet et non dans les salles de cours.

- Nous insistons sur la ponctualité de chacun pour que les cours puissent se dérouler de manière optimale.

- Spheria décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Nous vous invitons donc à laisser les objets de valeur chez vous.

Tous ces détails constituent la base du respect et de la discipline qui sont l'essence même d'une activité artistique.

Spheria se réserve le droit de ne pas accepter aux cours des élèves ne respectant pas ces consignes.

- **Le choix des cours :**

Le niveau est déterminé par les professeurs.

- **Les spectateurs :**

Il n'est pas admis de regarder le cours sans l'accord préalable du responsable. Les portes des cours restent fermées durant toute la durée du cours par respect pour le travail des élèves et celui du professeur.

- **Locaux de cours**

Les locaux des cours sont des locations. Nous vous demandons donc de respecter le règlement d'ordre intérieur de l'établissement concerné.

- **Remboursement**

Nous avons établi des règles strictes. Les seuls remboursements acceptés sont :

- Pour les abonnements semestriels : avec un certificat médical de minimum 4 semaines ouvrables.

- Pour une annulation de cours, un rendez-vous sera pris avec la direction. Si l'annulation est autorisée, la somme de 15€ vous sera demandée et couvrira les frais administratifs.

- **Portes ouvertes**

Nous organisons chaque année une semaine « portes ouvertes ». C'est l'occasion pour les élèves et ami/es de faire un essai au cours gratuitement. Il ne s'agit pas de cours ouverts aux parents. Un moment sera prévu pour ça uniquement.

- **Spectacle**

Spheria propose annuellement un moment de spectacle afin que les élèves puissent montrer leur travail et leur évolution. Des répétitions seront prévues.

Pour le bon déroulement du spectacle et des répétitions, la présence de chacun est indispensable. En cas d'absence, merci de prévenir le professeur le plus vite possible.

- **Droit à l'image**

L'inscription à Spheria implique l'autorisation de l'école à utiliser photos et vidéos des élèves afin de faire la promotion de l'école (site Internet, documents publicitaires, ...)

Si vous ne voulez pas que votre image soit employée dans ce cadre veuillez le préciser par courrier adressé à la direction.